



## COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS de la semaine n° 40 du 4/10/2022

### **Maïs grain à sécher : amorçage des récoltes**

La période du 23 au 30 septembre, a été comme le reste du mois de septembre, plus frais que la normale et de nouveau copieusement arrosé sur la majorité des régions. Malgré ces conditions peu propices à la dessiccation des grains, leurs teneurs en humidité ont tout de même diminué.

Les variétés précoces (Anovi CS, DKC2788, Es Crossman, KWS Iconico, Micheleen, Sy Calo...) atteignent pour les parcelles encore en place en moyenne 25,5% d'humidité en moyenne soit à une perte d'humidité de 0,5 points par rapport à la semaine dernière.

Sur 31 parcelles suivies avec des variétés précoces, les teneurs en humidité les plus basses se situent entre 21 et 23 %. Il s'agit de sites semés entre le 18 et le 21 avril dans la région limoneuse ouest (Lanquesaint et Lahamaide près d'Ath) et dans la région limoneuse centre (Wangénies près de Fleurus et Jandrain près de Jodoigne). Les autres parcelles suivies présentent toutes des teneurs en humidité comprises entre 23 et 30%. Vu la tendance météo favorable de cette semaine, on peut espérer encore une baisse des humidités et limiter ainsi les frais de séchage.

Pour les variétés un peu plus tardives et plus fréquemment valorisées en grain humide (Agropolis, Bismark, Es Bond, Farmoritz, Farmueller, Henley), ces teneurs sont de 29,5% en moyenne ce qui correspond à une perte d'humidité de 1 pt par rapport à la semaine précédente.

Pour cette valorisation, ces parcelles doivent être récoltées au plus vite

Régions agricoles	Teneurs en humidité du grain			
	Variétés précoces à sécher		Variétés habituellement utilisées en grain humide	
	Sem 40 2022	Sem 40 2021	Sem 40 2022	Sem 40 2021
<b>Région limoneuse et sablo-limoneuse ouest</b> (Ath, Bauffe, Beloeil, Flobecq, Lahamaide, Lanquesaint, Naast, Sirault et Vaudignies)	<b>21 à 27%</b>	-	<b>24 à 31%</b>	-
<b>Région limoneuse centre</b> (Ernage, Jandrain, Perwez, Saint Géry, Nivelles, Wayaux, Wangenies, Ransart)	<b>22 à 29%</b>	-	<b>27 à 33%</b>	-
<b>Région limoneuse Est, Nord</b> <b>Région herbagère</b> (Eben-Emael, Les Waleffes)	<b>27,5 à 30%</b>	-	<b>29 à 34%</b>	-

Communiqué de la Cellule vulgarisation du Centre pilote maïs  
Mardi 4 octobre 2022